

"Sous toutes réserves"
Par courriel et par courrier

Laval, le 11 janvier 2011

Avocats-conseils
Gilles Hébert, c.r.
Jean Hétu, LL.M. Harvard

scadrin@dufresnehebert.ca

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria, 2^e étage
bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande d'aménagements des modalités de mise en œuvre du modèle retenu par la Régie de l'énergie dans sa décision D-2010-144 à l'égard de l'activité GNL et qui découlent d'éléments additionnels de nature opérationnelle et commerciale
R-3751-2010

N/dossier : 40 117-079

Chère consoeur,

La présente a pour but de faire suite à la correspondance de la Régie de l'énergie datée du 10 janvier 2011 dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Nous désirons vous informer que Messieurs Yves Hennekens et Louis-Renault Rozéfort seront présents lors de la séance de travail du 19 janvier prochain pour représenter l'Union des municipalités du Québec.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat

SC/sb

#371744